



Oncogénétique et préservation de la fertilité



Mot d'introduction :

Et si on parlait **oncogénétique** et **préservation de fertilité** ?

C'est ce qui a été proposé pour la commission des soins de support du mois de juin, où les professionnels ont eu le plaisir d'accueillir des intervenants de qualité, pour un temps d'échanges très éclairant. Merci à eux !



LA CONSULTATION EN ONCO GENETIQUE

« Tous les cancers ont une origine génétique. Mais il ne faut pas confondre génétique et hérédité »

JP Collin, Conseiller en génétique

A QUEL MOMENT INTERVIENT LA CONSULTATION EN ONCO GENETIQUE ?

- Lorsqu'un patient développe un cancer, le médecin ou la RCP peuvent l'orienter vers la consultation d'onco génétique. Le rdv est positionné à +/- 15 jours
- Une personne ne présente pas de cancer, mais il y a des antécédents dans la famille, elle peut alors prendre rdv par elle-même.

Délai moyen pour obtenir les résultats : **9 mois**



COMMENT SE DEROULE UNE CONSULTATION ?

- Durée : 45 minutes
- Histoire personnelle et familiale des antécédents : parents, grands-parents, arrière grands-parents... frères, sœurs, cousins...
- Selon le cas, informer de l'intérêt de réaliser une prise de sang pour rechercher une mutation.
- **Important** : quel que soit le résultat, le patient sera convoqué pour le recevoir.

DANS LE CAS OU UNE MUTATION EST IDENTIFIEE :

Information sur la **surveillance** à mettre en place, les possibilités de **chirurgie prophylactique**, les autres **organes à risque** de développer un cancer

DANS LE CAS OU AUCUNE MUTATION N'EST IDENTIFIEE

Information sur la **surveillance** à mettre en place

LE PROGRAMME GENECAI

- Il s'agit d'un programme financé par l'INCA et qui existe depuis 2009.
- Dans le parcours du patient, il intervient juste après la consultation d'onco génétique.



« On estime le taux de cancers liés à une mutation génétique de 5 à 10%. Or il existe un très grand écart entre le nombre estimé et le nombre de mutations identifiées. Il est important d'adresser les au plus tôt dans le parcours du patient. »

Fanchon Gillmann, Coordinatrice du programme GENECAI

EN PRATIQUE :

- Un accompagnement des personnes ayant une prédisposition à développer un cancer (mutation génétique identifiée ou antécédents familiaux)
- Un plan de suivi selon les recommandations en vigueur

- Une coordination avec l'équipe pluridisciplinaire
- Un réseau de psychologues ayant signé une charte
- Environs 800 personnes suivies en Alsace actuellement.

EN SAVOIR PLUS : <https://aidecancer68.fr/associations/genecal>



Oncogénétique et préservation de la fertilité

L'ASSOCIATION GENETICANCER

« Laetitia Mendes, qu'on appelle « la Angelina Joli française », a créé cette association composée d'ambassadrices et de bénévoles, et encadrée par un comité scientifique. »

Estelle Lang, ambassadrice pour le Haut-Rhin



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site web
<https://geneticancer.org/>

LES MISSIONS

Elles sont aussi diverses que variées :

- Information
- Mise en contact avec des personnes qui ne sont pas des soignants mais ont eux aussi une histoire avec l'onco génétique
- Ecoute
- Partages d'expérience
- Actions de sensibilisation
- Actions de levée de fonds au bénéfice de la recherche
- ...

LA PRESERVATION DE LA FERTILITE : POUR QUI, QUAND, COMMENT ?

POUR QUI ?

- Toute personne dont la prise en charge médicale peut altérer la fertilité peut avoir recours au prélèvement de gamètes ou tissus germinaux.
- Il y a cependant des critères d'âges pour les hommes comme pour les femmes, pour le prélèvement, et pour l'utilisation



« La préservation de la fertilité, masculine et féminine, est encadrée par la loi de bioéthique. »

Dr Françoise Schmitt, médecin en biologie-reproduction au GHRMSA

QUAND ?

- Avant un traitement par chimiothérapie ou radiothérapie
- Dans le cadre d'affections type maladies auto-immunes...

COMMENT ?

Pour les hommes

- Dès la pose du diagnostic, le patient peut appeler le service de préservation de la fertilité masculine au GHRMSA, et obtiendra un rdv dans les jours qui suivent pour une consultation, durant laquelle il recevra les informations et signera un consentement éclairé. Il pourra procéder à un 1^{er} recueil,
- Puis si possible pourront être prévus un 2^e voire un 3^e recueil en fonction du début du traitement.
- Le sperme prélevé sera conservé et restitué exclusivement en présence du patient lui-même.

Pour les femmes

- Dès la pose du diagnostic, la patiente peut appeler le service de préservation de la fertilité féminine au Diaconat Mulhouse, et obtiendra un rdv dans les jours qui suivent pour une consultation, durant laquelle elle recevra les informations sur les différentes possibilités : prélèvement/congélation de cortex ovarien, prélèvement/congélation d'ovocytes matures, ou congélation embryonnaire, ce qui implique le couple.
- Pour le prélèvement d'ovocytes, une stimulation ovarienne sera nécessaire

Nous contacter

- Service de préservation de la fertilité masculine GHRMSA :
03 89 64 61 16
biologie-reproduction@ghrmsa.fr
- Service de préservation de la fertilité féminine au Diaconat :
03 89 32 55 20

En savoir plus

- www.cecos.org
- www.lecrat.org